



Le 31 MAI 2010

Le Premier Adjoint au Maire

à

Service émetteur : Secrétariat
Tél : 03.85.67.68.74.

N/Réf :
V/Réf :
OBJET :
P.J. : 01

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier en date du 10 mai dernier, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les appréciations de la collectivité concernant les missions du Cabinet ECOFINANCE pour lequel vous êtes consultant.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thomas THEVENOUD

ECOFINANCE a déjà mené à son terme pour la ville 2 missions qui ont porté sur:

- les taxes foncières payées par la commune
- les revenus domaniaux

1) la définition et la conduite de ces missions ont été tout à fait satisfaisantes.

Ecofinance a aidé la collectivité à identifier à la fois les leviers sur lesquels agir pour optimiser les ressources mais aussi les économies qui pouvaient être faites par la simple application des textes souvent méconnus au niveau des exonérations fiscales.

2) Ces missions ont permis d'optimiser la gestion financière de la commune à 2 niveaux :

- en diminuant le montant de la taxe foncière payée par la commune. Les dégrèvements ont portés sur 3 ans, pour un montant total de 84 895 €.
- En augmentant les ressources avec l'augmentation du taux de la taxe sur l'électricité et l'instauration de la taxe de séjour. Ces 2 mesures n'ayant pas une année pleine de mise en œuvre, le gain n'est pas chiffré précisément, mais devrait être de l'ordre de 40 000 €/an.

Le volet relatif aux baux d'habitation a démontré le faible niveau des loyers demandés par la ville à ses locataires (avec un comparatif des offres sur le marché de l'immobilier local) et a préconisé un réajustement au fur et à mesure des départs ou en fonction des travaux dans les logements.

Au-delà des gains ou économies que ces missions ont pu apporter à la ville, il a été très intéressant, notamment au niveau de la taxe foncière, de connaître plus précisément les possibilités d'exonération, et la façon de les mettre en œuvre. Cette méthodologie nous a permis de poursuivre la démarche, au-delà de la mission, et de solliciter les années suivantes, les services fiscaux pour obtenir des dégrèvements.

3) Appréciation de la méthode suivie par Ecofinance :

- très bonnes relations du service financier avec la personne référente qui suit le dossier et nous accompagne notamment dans la recherche des informations à fournir pour la mission.
- Ecofinance ne fait pas les démarches à la place de la ville qui en conserve la maîtrise ; ce qui est très important vis-à-vis des partenaires et services extérieurs. Par contre, Ecofinance prépare tous les modèles de courriers (ou autres documents) et apporte son aide dans le montage des dossiers, CNIL notamment. Ecofinance accompagne la ville jusqu'à la fin de la mission et l'obtention des résultats escomptés.

4) Commentaires :

M. TESTUD qui représente Ecofinance connaît très bien les collectivités locales et leur fonctionnement. Il est très disponible et à l'écoute des services et des élus. L'équipe qui intervient est toujours très compétente dans le domaine considéré, connaît parfaitement les textes en vigueur et met en place une méthodologie parfaitement rodée.